



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPES),
- Vu l'arrêté du 8 décembre 2023 nommant Monsieur Jean-Pierre MARQUET, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, président du jury du concours interne du CAPES et du CAER-CAPES section arts plastiques au titre de la session 2024,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPES et du CAER-CAPES, section arts plastiques, est constitué comme suit pour la session 2024 :

Président

M. Jean-Pierre MARQUET
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NANTES

Vice-Présidente

Mme Elsa MAHIEU-DEHAYNIN
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de STRASBOURG

Membres du jury

Mme Marie ANTY
EC. R Professeure certifiée

Académie de NORMANDIE

M. Guillaume ARCHAMBAULT DE VENCA
Professeur certifié

Académie de TOULOUSE

M. SIMON BILLAUD
Professeur agrégé

Académie de GRENOBLE

Mme Estelle BURLETT
Professeure certifiée

Académie de STRASBOURG

M. Frédéric CARTIER
Professeur certifié

Académie de NANCY-METZ

Mme Frédérique CAZALS
Professeure certifiée

Académie de VERSAILLES

Mme Hélène CHAUVIERE
EC. R Professeure certifiée

Académie de NANTES

M. Yannick CHELMIS
Professeur certifié

Académie de NANCY-METZ

Mme Mevlude CHEVROT
Professeure certifiée

Académie de LYON

M. David CIAVARELLA
Professeur agrégé

Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Karine CORNU GRANDJEAN
Professeure agrégée

Académie de BESANCON

M. Lionel DECAMPS
Professeur certifié

Académie de LILLE

Mme Marion DELECROIX
Professeure agrégée

M. Jean-Christophe DRENO
Professeur agrégé

M. Mathias DUBRANA
Professeur certifié

M. Sébastien FAUCON
Professeur certifié

Mme Aurélie FEUVRIER
Professeure agrégée

Mme Camille FLEUROT-MOUGEL
Professeure certifiée

M. Pierre FRANCK
Professeur certifié

Mme Florence GARCIA
Professeure certifiée

Mme Veronique GROMARD
EC. R Professeure certifiée

M. Jeremie HORVILLER
Professeur agrégé

Mme Catherine JUHEL
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

M. Arnaud LE BRIS
Professeur certifié

M. FRANCOIS LEGER
EC. R Professeur certifié

M. Christophe LITOU
Professeur certifié

M. Benjamin MONTEZ
Professeur certifié

M. Christophe PELLERIN
Professeur certifié

Mme Claire REY
Professeure agrégée

Mme Ludivine SĂLIBA
Professeure certifiée

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de RENNES

Académie de POITIERS

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de NANCY-METZ

Académie de NORMANDIE

Académie de STRASBOURG

Académie d' AMIENS

Académie de LYON

Académie de LA REUNION

Académie de NANTES

Académie de NANTES

Académie de RENNES

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de DIJON

Académie de REIMS

Académie de CLERMONT-FERRAND

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 14 décembre 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement


Nadine COLLINEAU